

Séance du : 09 février 2015

n° 03/2015

L'an deux mille quinze, le neuf février à 18 heures.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 25 janvier 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC:

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Marie-Françoise GAUBERT, Carole OLIVIERO, Sandrine VALETTE, Patricia ZATKOWSKI.

Mrs Georges MERIC, Frédéric CASTELLE, Serge CAZENAVE, Patrick CHESNAY, Bernard FAVROT, Bertrand GELI, Michel HUGONNET, Gérard LAMARQUE, Jean-Claude LANDET, Jean-Claude LAUTRE, Robert LIGNERES, Serge OURLIAC, Jean-François PAGES, Louis PALOSSE, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Christophe PRADEL, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Jean-Pierre QUAGLIERI, Alain ROUQUAYROL, Marc SIE, Etienne THIBAUT, Pierre VIDAL.

Avaient donné pouvoir :

G.BONDOUY à C.CABROL, JC.de BORTOLI à N.CALMET, M.BROUSSE à E.CRESPY, M.DUTECH à D.VIENNE, M.FERRET à P.ESPUNY, JC.GOUXETTE à A.ITIER, P.MAUGARD à A.SOULIER, B.STUDER à JP.POISSENOT.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 36

Délégués suppléants :

Mmes Colette CABROL, Nelly CALMET, Pierrette ESPUNY, Marie-Claire GAROFALO, Josiane RANCINANGUE, Agnès SOULIER.

Mrs Etienne CRESPY, Jean-Pierre FLUMIAN, Alain ITIER, Dominique LEGROS, Pierre MONOD, Jean-Paul POISSENOT, Pierre POUNT-BISET, Daniel VIENNE.

Excusés :

Mmes Isabelle COUTUREAU, Marie-Gabrielle DAYMIER, Nicole DURY.

Mrs Bernard BARJOU, Jean LATCHE, Philippe SOL.

Objet : Création du Budget Annexe du GAL Terroirs du Lauragais

Monsieur le Président rappelle que :

- par délibération du 08 juillet et 15 septembre 2014, le comité syndical a acté la transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR),
- dans ce cadre, il a été convenu de la mutualisation des services Pays/SCOT et GAL Terroirs du Lauragais et du siège administratif,
- que les GAL n'ayant pas de personnalité juridique, ils doivent être adossés à une collectivité ou établissement public,
- le PETR a été reconnu par arrêté inter préfectoral du 01 janvier 2015 et peut donc assurer le portage du GAL.

Il est proposé la création d'un budget annexe « GAL Terroirs du Lauragais » tenu selon les règles de l'instruction comptable M14.

**Le Comité Syndical, Oui l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :**

- 1°) – **de CREER** un budget annexe « GAL Terroirs du Lauragais »,
- 2°) – **d'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente.

Fait à Avignonet Lauragais, le 09 février 2015.

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr